



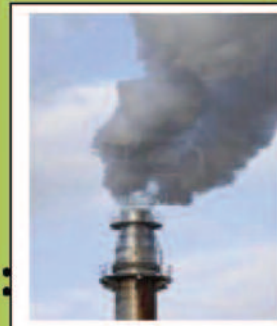
« Coordination de la
société civile d'Arli »

Niger

« MAI-MAGANA »

INDUSTRIES EXTRACTIVES :

URANIUM, BONHEUR OU MALHEUR DES PEUPLES ?



BULLETIN D'INFORMATION DE L'ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE MIEUX-ETRE (Aghir'in man)

« Sponsorisé par la Fondation Rosa Luxemburg Stiftung de la RFA. Ces publications, ou extraits, peuvent être utilisés par autrui gratuitement à condition qu'il fasse référence à la publication d'origine ». « Le contenu de la présente publication relève de la responsabilité exclusive d'Aghir'in man et ne reflète pas nécessairement position de RSL »

« L'exploitation et la gestion des ressources naturelles et du sous-sol doit se faire dans la transparence et prendre en compte la protection de l'environnement, du patrimoine culturel ainsi que la préservation des intérêts des générations présentes et futures » (Constitution du Niger article 149).

N°05 -Juin 2018



**M. NAFANA MAYALDOU, PRÉFET D'ARLIT À
PROPOS DES LICENCIEMENTS OPÉRÉS PAR LES
FILIALES D'ORANO**

**« JE VIS CETTE SITUATION
AVEC AMERTUME PARCE QUE
JE SAIS CE QU'ON RESSENT
QUAND ON PERD SON
EMPLOI...»**

**NIGER
LA RADIOACTIVITÉ, UNE RÉALITÉ
DISSIMULÉE PAR AREVA DANS LA
LOCALITÉ D'ARLIT ?**





En ce deuxième trimestre de l'année 2018 où la chaleur fait rage, du 15 Mai au 15 juin, mois d'abstinence (carême) pour les 99% des nigériens, le manque d'énergie électrique retient notre attention dans la région d'Agadez où pourtant l'exploitation des ressources naturelles (charbon et uranium) qui servent à produire l'électricité, se poursuit inexorablement, mais trêve de coupure pour le seul mois de l'année. Un géo politologue disait en 2011 dans son documentaire « seuls deux pays en Europe sont indépendants pour leur production d'électricité, la Pologne grâce à son charbon, la France grâce à l'uranium ». La France ne possède pas sur son sol un millième de la pechblende dont elle a besoin pour fabriquer de l'uranium, alors est ce que le géo politologue suggère que le Niger, dont ORANO (ex CEA, COGEMA, AREVA) extrait le minerai en uranate, fait partie du territoire français ? Pour MAI-MAGANA s'est naturellement non.....mais le Niger, assis sur ses ressources minérales, le troisième de la planète, est toujours au dernier rang pour le développement humain, était-ce bien la peine d'exploiter ces ressources depuis cinquante ans ? D'autres répondront « au moins les nigériens en tant qu'êtres humains les plus déshérités du monde, pourraient ne pas avoir inhalé de poussières radioactives ».

Mais enfin, que donne nos perpétuelles lamentations si non que de comprendre une fois pour toute que les français défendent les intérêts de la France et ils le font très bien c'est ça leur rôle ; débarrassons-nous de cette idée de croire qu'ils vont défendre les intérêts des nigériens parce que les nigériens sont pauvres. En janvier 1971 à Niamey, lors d'une conférence de presse, le Président français George

Pompidou, évoquait la vocation agricole du Niger, mais note cependant l'exception de l'exploitation de l'uranium que la France est entrain d'entreprendre, et il fait l'éloge de la générosité de la France qui accorde au Niger une avance sur les futures recettes de l'exploitation. L'état dans lequel se trouve la population du Niger presque cinquante ans après, est la plus terrible réfutation de ce discours humaniste et mystificateur. Depuis se sont succédés Diori Hamani, Seyni Kountché, Ali Chaibou, Mahamane Ousmane, Ibrahim Baré Mainassara, Daouda Malam Wanké, Tandja Mamadou, Saloua Djibo et Issoufou Mahamadou Qu'ont-ils fait ? qu'ont-ils dit ? Fouiller dans l'histoire pour préparer l'avenir.

Au cours de ce trimestre, Aghirin'man et son journal Mai-Magana sont partis à la rencontre des étudiants de l'université de Niamey (université Abdou Moumouni Diofo) du 21 au 23 mai 2018, pour informer et débattre sur le code minier du Niger, de la loi cadre sur la protection de l'environnement en lien avec l'exploitation des ressources naturelles au Niger. C'est une expérience enrichissante avec cette jeunesse plongée dans un rêve que la réalité interrompe brutalement, et cela permet un instant d'oublier la crise scolaire pendant cette période. Notre journal Mai-Magana centré sur l'exploitation des ressources naturelles « Malheur ou bonheur des peuples » continue d'apporter sa contribution essentielle à l'information sur un ensemble des questions parmi les plus brûlantes, et pourtant les plus occultées, qui se posent à notre responsabilité citoyenne.

Rhamar Hlatoufegh

AVIS À NOS LECTEURS :

CETTE TRIBUNE EST LA VÔTRE !

N'HÉSITEZ POINT !

ENVOYEZ NOUS VOS ÉCRITS !

PROFITEZ DE NOS COLONNES !

MAÏ MAGANA, LE JOURNAL QUI LIBÈRE

LA PAROLE !

FÊTE DU 1ER MAI 2018 À ARLIT

SYNDICALISTES - GOUVERNANTS

QUAND L'AVEUGLE S'ADRESSE AU SOURD...



Comme chaque année, la ville minière d'Arlit organise la fête du 1er mai dite fête du travail. Cette année 2018 les festivités notamment le défilé des différentes couches sociaux-professionnelles, n'a pas connu la participation massive des travailleurs des mines et leurs gros engins, seuls quelques engins de la SOMAIR ont paradé pour satisfaire la curiosité d'une population qui est massivement sortie. Quant à la société COMINAK, l'autre filiale d'ORANO ex AREVA, elle a brillé par son absence pour des raisons économiques probablement ou manque de motivation des travailleurs.

Notre rédaction a pu recueillir au cours de ce défilé du 1er mai 2018, les discours de l'ITN (Inter syndicale de travailleurs du Niger, celui du Préfet d'Arlit représentant de l'Etat du Niger et le traditionnel cahier des doléances des travailleurs, une véritable passe d'arme ou l'aveugle s'adresse au sourd. Découvrez vous-même :

L'ITN (INTERSYNDICALE DES TRAVAILLEURS DU NIGER) :

Ce jour 1er mai 2018, les travailleurs du monde entier commémorent le 132eme anniversaire du drame de Chicago, au cours duquel de responsables syndicaux résolument engagés dans un combat qui puise ses origines dans les valeurs

humanistes, solidaires, éthiques et morales, tombent sous les balles assassines d'employeurs cyniques, cupides, sans foi ni loi.

En mémoire, et particulièrement à celle des disparus du monde du travail nigérien, je vous demande d'observer une minute de silence.

Cette date anniversaire des événements de Chicago a toujours donné l'occasion aux travailleurs du monde entier de commémorer cette journée pour manifester leur désapprobation de telles atrocités, et attirer l'attention de la gent humaine sur la nécessité d'abolir l'injustice dont ont été victimes les prolétaires de Chicago.

Le mouvement syndical n'oubliera jamais le don de soi, de ces travailleurs de Chicago et autres des Etats Unis qui en mai 1886, ont bravé la machine répressive des employeurs pour réclamer des meilleures conditions de travail.

Malheureusement, des événements similaires à ceux de Chicago en dépit de la mobilisation générale des travailleurs à travers le monde pour condamner de telles barbaries, continuent de se produire chaque jour.

Le 1er mai est à la fois un symbole et un détonateur, et nous nous devons au niveau de notre organisation de saisir cette opportunité afin de nous prononcer sur le contexte social, économique et politique de notre pays. Au plan socio-économique : Le front social s'embrase de plus en plus avec les tensions sociales, économiques et politiques qui prennent désormais une ampleur inquiétante, surtout quand, s'y ajoute à toutes ces dérives la violation des droits humains et des libertés publiques.

Les questions sécuritaires caractérisées par des attaques barbares et incessantes ne sont toujours pas contenues malgré la détermination de nos vaillantes FDS, la mobilisation de tous les nigériens derrière le Gouvernement et les



énormes ressources humaines et financières investies.

La paupérisation s'agrandit au niveau des couches sociales vulnérables tant, la cherté de la vie et la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs sont criardes. A cela s'ajoutent les interpellations et les détentions des acteurs de la sociétés civile, la crise scolaire et universitaire, le licenciement de plus de 13000 enseignants du fait d'une évaluation fantaisiste organisée par le gouvernement, la déportation de 850 enseignants en pleine année scolaire sous le fallacieux prétexte de redéploiement, ainsi que les affectations arbitraires des dirigeants syndicaux pour avoir exercé leur droit syndical, au mépris des conventions 87 et 98 de l'OIT ratifiées par le Niger.

La politisation de l'administration publique, la corruption, la concussion, les passes droits, les détournements des deniers publics et la gabegie sont devenus des règles et érigés en mode de gouvernance.

C'est dans cette situation, somme toute chaotique, catastrophique et périlleuse que le gouvernement de la république du Niger, s'obstine malgré les contestations populaires légitimes, à appliquer les dispositions de la loi des finances 2018, caractérisée essentiellement par de nouvelles mesures fiscales antisociales.

Pourtant, des consultations en amont, faites de manière inclusive avec les syndicats et la société civile, à l'instar des certains pays de la sous région auraient permis d'éviter tous les soubresauts, manifestations et arrestations des leaders de la société civile. En effet, l'on pouvait épargner au Niger d'être placé sous les phares de l'actualité, si certains modèrent leur ardeur d'imposer leur volonté, comme c'est le cas avec le contenu de la loi de finance 2018.

Une loi de Finances qui intervient d'ailleurs, dans un environnement économiques et social déjà dégradé par les différents scandales financiers, la corruption, le trafic d'influence, l'injustice, la politisation de l'administration publique, ainsi que le désengagement de l'état dans certains secteurs sociaux :

Mieux les impôts créés dans cette loi sont, non seulement insupportables mais aussi et surtout, remettent en cause l'augmentation de salaire et l'abattement de l'ITS.

L'intersyndicale des Travailleurs du Niger ne saurait accepter, aucune remise en cause des acquis obtenus de haute lutte, et

ne saurait non plus cautionner aucune violation des droits et libertés syndicales, encore moins l'injustice et l'impunité.

Aussi dans le cadre des élections professionnelles, l'ITN tout en exigeant l'élaboration d'un fiche électoral consensuel, condamne l'ingérence de l'administration dans les compétitions syndicales.

Au regard de tout ce qui précède, il s'avère impératif pour les dirigeants de se ressaisir afin de restaurer la confiance en eux placée par le peuple, Bannir l'injustice, créer un environnement propice aux investissements.

Au plan politique

La situation se caractérise par l'absence de dialogue et de consensus au sein de la classe politique. Aussi, l'ITN, rappelle aux politiciens de la majorité comme de l'opposition qu'ils doivent dans toutes leurs actions, mettre en avant l'intérêt général, seul gage de stabilité et de développement et ce, dans le cadre d'une gouvernance transparente, sensible et soucieuse des préoccupations des citoyens.

Au plan international : Nous déplorons la persistance de plusieurs foyers de tensions notamment au Sahel, en Syrie et la menace d'une guerre entre les USA et la Corée du nord. Nous interpellons les dirigeants du monde entier quant à l'urgence de travailler en vue de maintenir la paix entre les Etats.

Nous ne saurions terminer sans rendre un hommage mérité nos vaillantes Force de Défense et de Sécurité qui continuent avec courage dans l'honneur et la dignité à préserver l'intégrité territoriale de notre pays. Nos prières les accompagnent afin de vaincre les forces du mal.

Enfin l'ITN réitère son engagement à continuer ses actions de plaidoyer jusqu'à l'adoption d'une convention sur les violences sexistes sur le lieu de travail par l'OIT et la ratification par le Niger des 4 conventions prioritaires et des conventions techniques telles que la C 143 concernant les travailleurs migrants, la C176 sur la sécurité et la santé dans les mines, la C183 relative à la maternité et, la C189 pour les travailleurs domestiques.

CAHIER DE DOLÉANCES 1ER MAI 2018 :

L'application intégrale des protocoles d'accord ITN/gouvernement des 07 février 2012, 02 novembre 2012 et 16 avril 2015 ;

L'octroi d'une indemnité spéciale de départ à la retraite aux agents de la fonction publique ;

La ratification par l'Etat du Niger de :

- La convention N0 176 sur la santé et la sécurité dans les mines,
- La convention N0 183 relative à la protection de la maternité,
- La convention N0 189 sur le travail décent pour les travailleurs et travailleuses domestiques,
- La convention N° 144 sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail.

L'application du statut des auxiliaires de la fonction publique ;

La révision de l'ordonnance réglementant l'exercice du droit de grève ;

Le rehaussement des allocations et prestations familiales à tous les niveaux et leur mensualisation.

La poursuite de la construction des logements sociaux par l'Etat ;

L'élaboration et l'adoption du statut de l'enseignement privé ;

La suppression de la contractualisation dans les secteurs de l'enseignement et de la santé.

L'accélération du processus des élections professionnelles pour détermination de la représentativité des organisations syndicales ;

Le rehaussement de la subvention allouée par l'Etat à l'ITN ;

L'arrêt de l'externalisation de leurs activités par les compagnies multinationales installées au Niger ;

L'organisation transparentes des recrutements et concours à la fonction publique.

• AU NIVEAU LOCAL

Renforcement la sécurité dans les différents quartiers d'ARLIT et COMINAK

La reprise totale de la RTA

Améliorer les conditions de vie des sous-traitants

Soins médicaux des travailleurs et leurs ayants droits

Leurs souscriptions à la CNSS

L'électrification et l'adduction d'eau potable de tous les sites lotis

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT D'ARLIT REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT :

Ce jour 1er Mai 2018, nous voilà réunis comme par coutume, à l'instar des autres pays membres de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), pour célébrer le 132ème anniversaire des événements sanglants intervenus en 1886 à Chicago.

C'est toujours l'occasion pour les travailleurs du monde entier en général et ceux du département d'Arlit en particulier de rendre hommage à des milliers de leurs camarades tombés sur des luttes syndicales pour avoir exigé l'amélioration de leurs conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.

Il n'est pas aussi de trop de nous rappeler que cet anniversaire de la fête des travailleurs nous commande tous, d'avoir une pensée pour la mémoire de ces prolétaires de Chicago et des autres villes des Etats-Unis.

En effet, pour la petite histoire, le 1er Mai est aussi une journée de fête qui marque les acquis du mouvement syndical international, à savoir la consécration de la journée de travail à une durée de huit (8) heures, les différentes conventions et recommandations de l'OIT sur les libertés syndicales, les négociations collectives, l'abolition du travail forcé et la discrimination, le travail des enfants, les conditions d'hygiène et de santé, les salaires ; grosso modo toutes les conditions agréables pour favoriser une bonne ambiance dans le milieu du travail.

Pour commémorer cette journée, cette année, les pays membres de l'IAPRP ont adopté le thème central intitulé la « Promotion des structures de Santé Sécurité au Travail au sein des Entreprises: exigences légales et gouvernance des risques professionnels ».

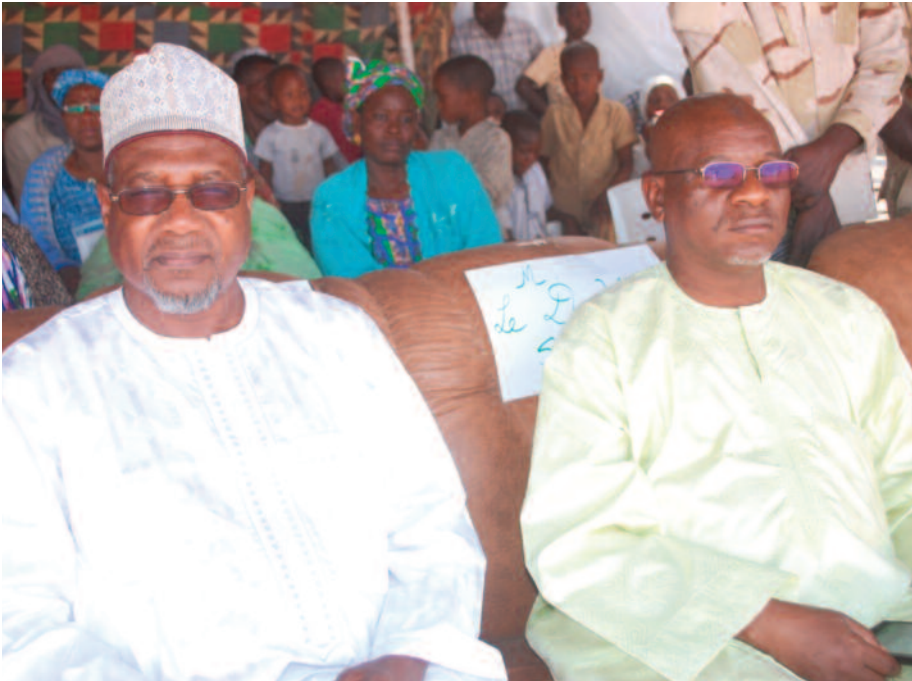
Ce thème rappelle à n'en point douter de toute l'importance de l'existence des structures œuvrant dans le cadre de la prévention des risques professionnels dans toutes les Entreprises de la place, gage du développement socio-économique du pays.

A ce sujet, j'invite tous les acteurs à savoir les Employeurs, les Employés, la Médecine du Travail, les Médecins spécialisés, les Infirmiers, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, l'Inspection du Travail et les Syndicats des divers secteurs à doubler plus d'ardeur dans la mise en place de ces structures concourant à la préservation de la Santé et Sécurité au Travail afin d'atteindre d'ici 2021 « la vision zéro accident du travail » qui est un projet cher des Autorités Politiques de la 7ème République au premier rang desquelles, le Président de la République son excellence ELHADJI MAHAMADOU ISSOUFOU.

Le 1er Mai est également une occasion indiquée pour évaluer toutes les réalisations faites au profit des travailleurs, recenser celles qui restent à faire pour mieux les adapter aux réalités



Paiement à terme échu des salaires



de la 7ème République à travers notamment :

Les travaux de récupération des terres, les appuis multiformes en semences et en intrants agricoles.

- Messieurs les Secrétaires Généraux,

- Mesdames, Messieurs

Au plan social et sécuritaire

Dans le domaine de l'emploi des jeunes faudrait-il le rappeler du haut de cette tribune que plusieurs efforts ont été faits et continuent d'être faits par l'Etat et ses partenaires notamment à travers plusieurs programmes provenant des structures comme l'ANPE, le FAFPA, l'ONEF...etc.

En outre, le recrutement des jeunes diplômés sans concours à la Fonction Publique se poursuit dans le domaine du secteur éducatif même si par ailleurs, force est de constater un petit retard lié à la conjoncture économique mondiale du moment.

- Mesdames, Messieurs

La lutte contre le chômage des jeunes est une préoccupation constante des autorités de la 7ème République. Elle doit passer par la promotion du secteur privé créateur d'emplois. Ainsi, la formation et l'accompagnement des jeunes pour la création des entreprises individuelles ou collectives constituent un atout important.

La mise en œuvre des actions entreprises par l'Etat dans le cadre de la création d'emploi à travers les travaux de construction des grandes oeuvres dans les grandes villes comme Niamey (N'yala), Dosso (Soga), Agadez (Sokini), Tahoua (Sakola) et bientôt Zinder (Saboua) constitue aujourd'hui une fierté nationale et aussi un acte à saluer.

Par ailleurs, l'adoption de la loi portant création d'un établissement à caractère social dénommé CARENI, (Caisse Autonome des Retraites du Niger) et son installation permet aux Retraités de percevoir désormais leur pension à la fin de chaque mois au lieu de chaque trimestre auparavant.

Le processus d'organisation des

de notre pays.

- Mesdames, Messieurs ;
- Chers travailleurs.

Cette occasion nous paraît d'avantage assez propice pour commenter la situation socio-politique et économique de notre pays, mais aussi celle du reste du monde.

Au plan politique

Je ne cesserai jamais de le répéter que le Niger constitue un laboratoire de la démocratie. Les progrès sont réalisés en matière de consolidation de la paix, de la prévention des conflits, du jeu démocratique et de la stabilité politique. A cet effet, il faut saluer la hauteur de vue des dirigeants de la 7ème République au 1er rang de laquelle son excellence ELHADJI MAHAMADOU ISSOUFOU, Président de la République et du Premier Ministre BIRGI RAFINI. Il faudrait aussi saluer la classe politique nigérienne dans son ensemble pour sa hauteur de vue, son dépassement de soi et son patriotisme avéré. A titre d'exemple : le Conseil National de Dialogue Politique, la Médiation de la République, le CESOC...etc sont des cadres fédérateurs qui ont toujours permis à la classe politique de régler en amont les problèmes à caractère politique et social épargnant ainsi à notre peuple d'endurer des dures épreuves.

La stabilité politique et institutionnelle crédibilise davantage le Niger.

La crédibilité de notre pays s'est également renforcée par la force de la Diplomatie de SEM ELHADJI MAHAMADOU ISSOUFOU, Chef de l'Etat et Président de la République du Niger.

Au plan économique

La campagne agricole et pastorale 2017 a été satisfaisante dans la quasi-totalité de régions du pays. A cet effet, il faudrait saluer les efforts appréciables entrepris par le Gouvernement de la 7ème République à travers la mise en œuvre du Programme de la Renaissance Acte II afin d'alléger la souffrance de nos vaillantes populations, et pour leur permettre de vivre les prochains mois sans difficultés. A cet effet, on note le démarrage et la poursuite de l'opération de vente à prix modéré, des milliers de tonnes de céréales aux populations les plus vulnérables.

Le déficit fourrager enregistré a été également comblé par la vente à prix modéré du son et de l'aliment bétail pour permettre à notre cheptel d'être à l'abri des catastrophes naturelles.

Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative -3-N (les nigériens nourrissent les nigériens) d'importants efforts ont été consentis par les autorités

élections professionnelles aussi se poursuit avec la mise en place effective dans les prochains jours des Commissions Administratives Régionales (COREP) et Départementales (CODEP) chargées d'achever ledit processus. Ces élections qui auront lieu dans les jours à venir permettront sans nul doute de déterminer les organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs les plus représentatives, cadre propice pour un dialogue social fécond.

L'année 2018 est aussi celle des grands défis pour notre pays :

La gestion de l'insécurité à l'Est et au Nord-Ouest du pays due aux attaques perpétrées par BOKO HARAM et celles commises par ANSARDINE, MIJAO...etc est une preuve illustrative de la volonté de l'Etat d'éradiquer cette situation.

La situation sécuritaire délétère que vit notre pays depuis quelques temps interpelle tous les nigériens afin d'empêcher aux terroristes de s'installer sur notre territoire, traquer et neutraliser ceux qui s'y aventurent car il n'y a pas

de développement sans sécurité a-t-on coutume de dire.

Pour que chaque mètre carré de notre vaste territoire soit défendu et sécurisé, les capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité ont été renforcées. Ces filles et fils du Niger assurent avec honneur et dignité leurs missions de défense et de sécurisation des hommes et de leurs biens sur toute l'étendue du Territoire National.

Notre vaillante Armée a certes payé un lourd tribut dans l'éradication de cette insécurité mais le gouvernement de la 7eme République, continue de bénéficier de l'appui de partenaires afin de faire face vaillamment à toutes ces épreuves.

Mesdames et Messieurs,

La gestion de la migration à travers tout le pays constitue un autre défi à relever par les hautes autorités de la République du Niger. A cet effet, des mesures idoines sont en train d'être prises pour y faire face.

Au plan de la politique Africaine et Internationale

La situation économique, politique et sociale du continent africain ne s'est guère améliorée.

L'Afrique continue hélas d'être le théâtre de guerre et de conflits stériles. La situation au Mali, au Nigéria, en Libye, en Israël, en Palestine et en Syrie demeure encore assez préoccupante.

Nous félicitons le retour de la paix entre la Corée du sud et la Corée du nord.

- Mesdames, Messieurs ;
- Chers travailleurs.

Je ne finirai pas mon allocution, sans présenter mes sincères remerciements à tous ceux qui ont honoré de leur présence à cette grande manifestation.

Bonne fête à tous les travailleurs.

Qu'Allah bénisse le Niger et son peuple et qu'il nous gratifie d'un hivernage fécond, amen.

Vive le Niger
Je vous remercie

ORANO (EX AREVA) VA ATTRIBUER 1 600 000 FCFA À CHACUN DE SES SALARIÉS : LES NIGÉRIENS DE LA SOMAIR ET LA COMINAK EN BÉNÉFICIERONT- ILS ?



Dans un message diffusé le 30 mars 2018, le Directeur général d'ORANO (ex AREVA), annonce des primes et des recrutements dans le groupe :

« Chers collègues,

Après 3 années de transformation intense et la conduite à bonne fin de sa recapitalisation, le groupe Orano dispose désormais de tous les leviers technologiques, humains et financiers pour assurer son développement dans les années à venir.

Les objectifs ambitieux que nous nous étions fixés dans le plan de performance 2015-2017 ont été atteints. C'est le résultat d'efforts collectifs particulièrement importants dont je ne sous-estime pas la difficulté pour chacun d'entre vous. Ces efforts ont permis de restaurer la confiance de nos actionnaires et de nos clients, de consolider notre redressement ainsi que la perspective d'un retour durable à l'équilibre de nos comptes dès 2018. Conformément aux engagements pris dans l'accord de 2017 sur le Contrat Social France du groupe, chaque salarié sera associé à ce redressement. L'amélioration par rapport au budget initial de l'année, du résultat opérationnel et du cash-flow net 2017 du Groupe, va ainsi permettre à Orano d'attribuer, dès le mois de Mai prochain, à chaque salarié un montant global de 2500€ au titre de la participation groupe et du « retour à meil

leur fortune ».

Nous entendons rester leader sur nos activités, malgré un contexte de marché difficile du fait notamment de la baisse durable des prix qui impactent nos activités notamment dans l'amont du cycle et des exigences croissantes de nos clients. C'est pourquoi nous devons poursuivre le développement de notre groupe sur le plan industriel, technologique, et des services, tout en gardant le cap de la rigueur de gestion : le plan « value 2020 » devra l'immobilier de l'informatique et de l'achat en général, tout en adoptant nos investissements au besoin du marché, par exemple dans l'amont et les mines et en mettant à profit l'innovation technique et le digital pour simplifier nos méthodes de travail, sur l'ensemble de nos métiers. Le nucléaire est une industrie d'avoir, compétitive, pourvoyeuse d'emploi sur le territoire, et participant activement à la lutte contre le dérèglement climatique. Orano a les moyens et l'ambition d'un développement durable, porté notamment par le marché asiatique sur le déploiement de nos activités de services.

Pour Orano préparer l'avenir c'est reprendre une politique active de recrutements (700 prévus en 2018). Renouveler et renforcer ses compétences et ses expertises, développer son effort de formation et la place de

l'apprentissage dans nos établissements, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de carrière et de mobilité professionnelle à chacune de ses collaborations ».

Suite à ce message, les travailleurs de mines filiales d'ORANO (ex AREVA) au Niger, qui ont fait l'objet des plans sociaux notamment avec des licenciements d'environ 700 travailleurs en février 2018, s'interrogent s'ils font parti des bénéficiaires de cette prime. En tout cas au Niger aucune réaction des autorités ou des syndicats des mines n'a été enregistrée. Au niveau de la société civile c'est le manque de cohérence qui entoure ce message qui choque. En effet si tant il est vrai que cette prime sera attribuée aux salariés d'ORANO, les travailleurs des mines du Niger (ceux de la SOMAIR et la COMINAK et le reliquat de Imouraren) doivent en bénéficier sans aucune discrimination, sans aucun tapage ni murmure.

Héritier du cerveau d'AREVA, ORANO annonce des recrutements de 700 travailleurs, le même chiffre qui a été licencié au Niger en février 2018 sauf qu'apparemment ce n'est pas au Niger (SOMAIR, COMINAK ou Imouraren) qu'ils seront recrutés. Décidément depuis que le Niger a exigé et acquis les directions des sociétés minières filiales d'AREVA, l'heure est aux sanctions de la part d'ORANO, pour démontrer notre incapacité à diriger ces sociétés.

Force est de reconnaître que l'échec des directeurs généraux nigériens est au bout de cette nouvelle « aventure » quand on apprend que la COMINAK est dans le rouge avec des perspectives sombres à court terme, la SOMAIR se débat dans des mesures de redressement à la limite de l'acceptable.

Le Collectif Mines d'uranium basé en France demande la création d'une mission d'information sur les mines françaises

A quand pour les mines d'uranium au Niger ?



A

Madame la Présidente de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée Nationale française.

Objet: Demande de création d'une mission d'information

Madame la Présidente,

Créé en 2012, le Collectif Mines d'Uranium (CMU), regroupe des associations et collectifs locaux (liste : annexe 1). Il lutte contre les effets environnementaux et sanitaires des activités d'extraction et de traitement de l'uranium en France et au Niger.

Lors de leur 7^{ème} rencontre annuelle à Valence les 19, 20 et 21 mai 2018, les membres du CMU ont décidé d'une part de vous adresser le présent courrier, d'autre part d'interpeller les députés de leur périmètre d'action, membres de la commission de développement durable et de l'aménagement du territoire.

L'Avis n° 2016-AV-0254 de l'ASN du 9 février 2016 stipule « Considérant que, en matière de gestion des sites et sols pollués par des substances radioactives, la démarche de référence doit être l'assainissement complet de façon à permettre un usage libre des sites à court, moyen et long terme ; que, en tout état de cause, l'assainissement doit être mené aussi loin que raisonnablement possible compte-tenu des meilleures techniques disponibles à un coût économique acceptable »

Des déchets radioactifs (stériles miniers, résidus industriels divers) polluent nos territoires. Ils sont placés aujourd'hui sous la responsabilité d'ORANO

(ex-AREVA). Ils devraient être évacués du domaine public et des terrains privés, jusqu'à ramener la radioactivité au niveau de bruit de fond naturel.

Or, dans de nombreux cas, les mesures que nous avons réalisées montrent que les rares et parcimonieuses interventions d'AREVA, obtenues bien difficilement, n'ont pas permis d'atteindre cet objectif.

Par ailleurs, les anciennes mines d'uranium ayant des stockages de résidus de traitement méritent une attention particulière du fait des risques de pollutions des milieux aquatiques.

Le Plan National de Gestion des Matières et des Déchets Radioactifs étudie en ce moment les problèmes associés aux Stations de Traitement des Eaux et des effluents (STE). Il faudrait que des décisions soient prises pour aller vers un confinement des résidus.

Si ce point ne concerne que quelques sites miniers, les associations sont concernées soit par l'existence de dysfonctionnements des STE soit par l'absence de STE.

Dans ce cadre, les premiers élus contactés nous ont conseillé de vous solliciter pour la mise en place d'une mission d'information. Cette démarche a reçu l'appui de Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale (cf. le courrier à votre adresse en date du 13 avril 2018, annexe 2).

En conséquence, nous vous serions obligés de déclencher, dans le cadre de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, une telle mission d'information qui pourrait auditionner les membres du CMU et les collectifs locaux, mais aussi des représentants des collectivités locales impactées par ces contaminations.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien apporter à notre demande et vous prions, madame la Présidente, d'agréer l'expression de nos considérations distinguées.

Qu'en dites vous Monsieur le Président de l'assemblée nationale du Niger ? Honorables députés nationaux du Niger êtes vous prêt à emboîter le pas à vos homologues français ?

M. NAFANA, PRÉFET D'ARLIT À PROPOS DES LICENCIEMENTS OPÉRÉS PAR LES FILIALES D'ORANO

« JE VIS CETTE SITUATION AVEC AMERTUME PARCE QUE JE SAIS CE QU'ON RESSENT QUAND



M. NAFANA, PRÉFET D'ARLIT

Mai-Magana : Monsieur le préfet, le département d'Arlit dont vous êtes le premier responsable administratif connaît depuis 2015 et 2018 des fermetures des sociétés minières et des licenciements économiques, comment vivez-vous cette situation ?

M. NAFANA : Je vis cette situation avec amertume parce-que je sais ce qu'on ressent quand on perd son emploi. Il faut ajouter à cela le manque à gagner pour les communes d'Arlit et de Dannat et le risque de l'insécurité que cela peut engendrer dans la zone.

L'exploitation du gisement d'uranium d'Imouraren dans la commune de Dannat, toujours dans le département d'Arlit, a été suspendue et des milliers des travailleurs ont été licenciés, quel impact cela a-t-il eu dans votre département ? A quand le redémarrage de cette exploitation ?

C'est que je disais plus haut : le manque à gagner pour les communes et le risque d'insécurité (attaques main armée des véhicules sur les axes routiers). Je n'ai pas connaissance de quand le démarrage de l'exploitation du gisement d'Imouraren.

Depuis 2006, le département d'Arlit bénéficie d'un fonds des sociétés minières filiales d'ORANO (ex AREVA), ce fonds est parti de 300 millions de FCFA à 500 millions de FCFA par an jusqu'en

2015, mais connaît une baisse ces dernières années (310 millions en 2018), cette baisse est-elle justifiée par les filiales d'ORANO ? Que souhaitez-vous les années prochaines à ce sujet ?

Je ne connais pas l'historique du CBO, jusqu'en 2018. Et puis en 2018 ce n'est pas 310 millions mais 264 millions. L'explication qu'ils ont donnée est du fait de la fermeture d'Imouraren qui ne contribue plus et de difficultés financières que rencontrent présentement Cominak et Somair.

Mon souhait c'est la reprise du marché de l'uranium dans le monde pour qu'il ait l'ouverture de l'exploitation d'Imouraren, pour qu'il ait recrutement de la main d'œuvre et qu'il ait rehaussement du fonds de CBO.

Une autre société minière en l'occurrence GO-VIEX a réalisé une étude d'impact environnemental et a obtenu une autorisation d'exploitation du gisement de Madawela à 15 km d'Arlit depuis 2014 et a promis de commencer depuis mais à la date d'aujourd'hui aucune trace des travaux d'exploitations, savez-vous quand cela va commencer ?

Je ne sais pas quand mais ils sont entrain de se préparer.

Que pouvez-vous nous dire sur la préparation de l'après mine et le réaménagement des sites en fin d'exploitation ?

L'après mine, c'est la chose en laquelle je crois le plus et Arlit est en très bonne voie. A Arlit les infrastructures hydrauliques sont disponibles nous sommes à pied d'œuvre pour la réalisation des infrastructures électriques. Une fois ces infrastructures réunies, les cultures irriguées sont possibles, l'élevage qui est déjà pratiqué, peut se développer davantage. Des petites industries de transformation des produits agropastoraux peuvent être créées surtout en coopération avec l'Algérie qui a l'expérience. Le commerce avec les pays du Nord Niger doit se développer avec la transsaharienne. Après les mines, Arlit vivra mieux

ON PERD SON EMPLOI...»

que beaucoup de régions du Niger. Pour ce qui est du réaménagement des sites de Cominak et Somaïr après exploitation, je pense que ces sociétés ont déjà présenté leurs projets à l'État et normalement ce réaménagement doit se faire de concert avec l'État à travers ses services techniques compétents.

Avez-vous d'autres préoccupations à exprimer Monsieur le Préfet ?

Oui. Les migrants, qu'ils soient nigériens ou d'autres nationalités. Depuis le 3 Mai 2017, que j'ai pris fonction, j'assiste à la gestion des refoulés nigériens d'Algérie. Et depuis le début de l'année 2018, il s'est ajouté les refoulés d'autres nationalités. Ces derniers sont déposés au point zéro à la frontière Algéro-Nigérienne distant de 15km du poste nigérien d'Assamaka; ils font ce trajet de 15km à pied pour venir à Assamaka où ils sont pris en charge par le représentant de l'OIM avec l'aide de nos forces de défense et de sécurité présentes à Assamaka. D'Assamaka ces migrants sont acheminés à Arlit où ils peuvent séjourner 3 semaines avant de se voir transporter sur Agadez.

Il y a envahissement de la population d'Arilit par ces étrangers et il y'a risque de réaction de la population autochtone parce que ce n'est pas les mêmes comportements. Quant aux refoulés nigériens qui sont pour la plupart de femmes et des enfants, ils doivent cesser cette aventure dégradante.

QUOI DE NEUF AU VILLAGE ?

Au cours du mois d'avril 2018 à Akokan/Arilit, une enseignante aurait ordonné aux élèves de sa classe de rentrer chez eux précipitamment après avoir aperçu l'arrivée d'un orage (vent de sable et pluie). L'orage ayant surpris les élèves en cours de routes cherchant à s'abriter sous un mur d'habitation, qui s'effondra brusquement faisant un mort parmi les élèves (une fillette). Comme quoi, après cette tragédie, il est recommandé aux enseignants de garder les élèves dans les classes au vu des vents de sable et d'être très vigilant par rapport à tout ce qui touche la sécurité des enfants.

Un agent (une femme) de NITA transfert d'argent au quartier Corbeille d'Arilit a été retrouvé poignardé à mort sur son lieu de travail. La police d'Arilit a très vite réussi à mettre aux arrêts l'assassin, un jeune soudeur qui connaissait déjà la victime. Comme quoi encore, toutes les agences de transfert d'argent et les banques doivent redoubler d'efforts pour la sécurité des leurs travailleurs.

Le 9 JUIN 2018 vers 19h30 Un jeune homme répondant au nom de Souleymane dit Akiki a été kidnappé dans un quartier d'Arilit par des individus armés qui ont tiré plusieurs coups d'armes automatiques sur les murs du lieu du rapt. Pour l'instant, on est sans nouvelles d'AKIKI mais une enquête est ouverte par le parquet à ce sujet.

L'ONG Aghirin'man en partenariat avec la Fondation Rosa Luxemburg a organisé un séminaire d'information et formation sur le code minier du Niger et la loi Cadre sur la protection de l'environnement au Niger, du 21 au 23 mai 2018 au siège de la CNT (Confédération Nigérienne du Travail) à Niamey en faveur des étudiants de l'université Abdou Moumouni de Niamey.

L'ONG Aghirin'man en partenariat avec l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations) a organisé du 2 au 8 juin 2018 à Arlit une formation sur l'utilisation de l'outil informatique au profit des membres des organisations de la société civile d'Arilit. Au total une trentaine de jeunes ont bénéficié de cette formation.

Arlit n'a pas encore fini avec le problème de manque d'eau malgré un investissement important de l'Etat du Niger pour la construction d'un château d'eau, des forages et une station de pompage moderne. La cause, les services de la SEEN à Arlit sont dans l'incapacité de faire fonctionner cet outil mis à leur disposition. Du coup dans la ville d'Arilit ceux qui ont des robinets attendent de fois une semaine pour avoir de l'eau. Pour les autres quartiers l'alimentation se fait par des citernes des particuliers et de la mairie. Les populations disent que la situation est pire qu'avant quand les sociétés minières fournissaient cette eau. Rappelons que les installations de l'Etat ont été inaugurées par le premier Ministre nigérien en Mars 2017, autrement depuis presque cinquante ans ce sont les sociétés minières SOMAIR et COMINAK qui fournissent de l'eau à la SEEN qui à son tour vend aux populations. Rappelons aussi que la SEEN facture l'eau au nom de VEOLIA une multinationale française.

UN LOURD HÉRITAGE POUR ORANO OU LE NIGER : LA RADIOACTIVITÉ, UNE RÉALITÉ DISSIMULÉE PAR AREVA DANS LA LOCALITÉ D'ARLIT ?



La société des mines de l'Air (SOMAIR) et la compagnie minière d'Akouta (COMINAK), deux filiales du groupe français Areva exploitent depuis une cinquantaine d'années des mines d'uranium à Arlit, raison pour laquelle d'ailleurs sont construites ces deux cités par Areva afin de loger leurs employés. Aujourd'hui, à deux cités s'ajoutent deux villages (Arlit et Akokan) qui abrite une population un peu plus 170.000 habitants. Il faut retenir qu'auparavant Arlit abritait de nombreuses tribus de culture nomade, notamment les touaregs et les peuls. Ce peuple vivait allègrement sa vie nomade d'éleveurs. Malencontreusement, cette détente a vite pris fin avec l'arrivée du géant français Areva. Les premiers occupants de ces territoires arides ont été déstabilisés dans leur mode de vie sans avoir de contreparties. Les populations n'ont jamais été consultées, à plus forte raison donner leur opinion préliminaire, libre aux activités minières menées sur les terres qu'elles avaient de tout temps occupées. Ce fut une des nombreuses causes de rébellions dont la der

nière, le mouvement des nigériens pour la justice (MNJ) date de 2007.

Les impacts sociaux des mines d'Arlit ne sont plus à démontrer aujourd'hui car connus et documentés ; ils concernent la dépossession des terres pastorales autour des deux sites, situés dans la région d'Agadez, ou encore l'absence de retombées pour les populations des bénéfices réalisés par Areva. L'exploitation existante et l'octroi de nouvelles concessions ont provoqué l'affaiblissement progressif de l'activité d'élevage entraînant une sédentarisation et une concentration de la population dans les villes minières. L'exploitation de l'uranium conduit ainsi donc à priver sans aucune compensation les populations de terres nécessaire à leur survie en tant que peuple, et de terres qu'ils mettent en valeur, occupent et utilisent depuis plus de 100 ans .

Les conséquences environnementales fâcheuses de cette exploitation à grande échelle concernent la destruction et la disparition du couvert végétal. Mais c'est l'existence même de la mine qui est menaçante pour les populations, car

même inexploitée elle restera une source d'émanation de la radioactivité. Libéré en grande quantité par l'activité minière et les déchets radioactifs, le gaz radon-222, élément radioactif, peut parcourir des milliers de kilomètres en quelques jours sans jamais s'éloigner de la surface du sol, à cause de sa densité et la pesanteur. L'air est pollué par des poussières et des gaz radioactifs et par le non traitement de certains débris métalliques. Ces problèmes touchent, en premier lieu, les mineurs qui ont travaillé dans les mines et les populations qui vivent près des sites miniers de la région d'Agadez, dans le nord. Ceux-ci ont été exposés à des conditions de travail dangereuses et aux substances radioactives. En août 2007, un mouvement d'associations de la société civile a exigé d'Areva de verser 300 milliards de francs CFA (647 millions) de dommages et intérêts pour ses années d'exploration dans des « conditions injustes et iniques ». La conséquence directe a été le développement de maladies cancéreuses et la mort de certains agents ou ex agents des sociétés minières ainsi que d'autres personnes vivant à proximité des sites miniers et décédées de maladies suspectes liées certainement à la radioactivité et autre poussière de l'exploitation d'uranium.

Selon le CRIIRAD, l'eau, la terre et les morceaux de ferraille qui se trouvent dans la zone d'exploitation des deux mines du Niger présentent des taux de radioactivité dangereusement élevés. Or les filiales d'AREVA ont laissé sortir de

leurs sites et se disperser sans aucune mesure de précaution, des matériaux radioactifs divers dans lesquels ont été réutilisés particulièrement dans les habitations à Arlit, ce qui a également été à l'origine d'exposition des personnes à des radiations. La nappe fossile vitale pour la survie des populations locales et de leur économie de subsistance basée sur l'élevage a été et continue d'être épuisée et asséchée à cause de la quantité d'eau nécessaire au traitement du minerai.

Les deux filiales d'AREVA, Somaïr et Cominak, sont la cause d'une consommation annuelle de 8 millions de m³ d'eau, soit près de 300 milliards de litres en 30 ans. Cette consommation est appelée à augmenter avec l'exploitation de nouveaux gisements par d'autres compagnies et la ressource en eau vitale pour les populations. Cette même ressource en eau a été systématiquement contaminée par l'exploitation de l'uranium, sans que les populations locales ne soient alertées de la radioactivité et les autres formes de pollutions de l'eau qu'elles ont utilisée pour elles-mêmes et pour l'alimentation de leur bétail; Dans les zones des mines d'Arilit et Akokan, les enquêtes menées de 2003 à 2005 par la CRIIRAD et l'ONG Sherpa ont prouvé l'existence d'une importante pollution radioactive des eaux. Les compagnies minières fournissent aux maraîchers de la région une eau provenant des égouts, qui est biologiquement et chimiquement fortement polluée. Les installations de distribution de la ville utilisée aujourd'hui par la Société d'Exploitation des Eaux du Niger (SEEN) mais construites par les sociétés minières Somaïr et Cominak, sont vieilles de plus de quarante ans. En effet, depuis



l'installation des sociétés minières d'exploitation d'uranium, il y a une cinquantaine d'années l'eau potable est produite par ses dernières et revendue à la SEEN qui à son tour la distribue selon son prix à la population d'Arilit. Compte tenu de leur histoire, les réservoirs d'eau de la ville d'Arilit sont la propriété des sociétés minières, construits pour le besoin en alimentation des cités minières et des usines d'extraction d'uranium. Aujourd'hui Dieu merci. On a un château d'eau depuis le début du mois de mars 2017 construit par l'Etat du Niger. Mais qu'en est-il réellement de ce château ? Toutes les conditions ont été respectées pour qu'il soit fonctionnel : C'est à dire la technicité, les forages nécessaires, les moyens matériel et personnel pour son fonctionnement, malheureusement ce château ne répond jusque là pas aux besoins de la population en eau, la SEEN en est responsable.

Selon une enquête réalisée en 2005 par Sherpa, un réseau international d'avocats qui plaident pour la responsabilité sociale des entreprises, les personnes qui travaillent dans les mines d'uranium nigériennes n'étaient pas informées des risques sanitaires auxquels elles sont exposées ; ne bénéficiaient pas des mesures de sécurité les plus essentielles ; et ne

sont pas toujours soignées en cas de cancer du poumon. Areva a systématiquement nié ces allégations, et attribué le nombre élevé de maladies à la rudesse du climat désertique. Areva a fait l'objet d'audits externes réguliers ayant trait à la santé, à l'environnement et à la sécurité ; selon les conclusions d'un de ces audits, réalisé par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), un organisme français, la société opère conformément aux normes internationales.

A ce jour, malgré la forte communication qu'avait mené Areva pour nier la radioactivité, on constate qu'un projet de décontamination appelé « Plan compteur radiologique » de la ville d'Arilit est en cours de mise en œuvre. Ainsi plusieurs rues et ruelles ont été décontaminées, des habitations contaminées ont été totalement démolies, ramassées et reconstruits et l'opération se poursuit aussi bien à Arilit qu'à Akokan. La décontamination, la démolition, le ramassage et la reconstruction sont financés par les sociétés SOMAIR et COMINAK. Le contrôle radiologique et le contrôle de l'exécution des travaux sont supervisés par la direction de mines à Arilit, le maire de la commune urbaine d'Arilit et l'ONG Aghirin'man.

FOUILLER DANS L'HISTOIRE POUR PRÉPARER L'AVENIR

LES 9 PRÉSIDENTS DU NIGER ET L'URANIUM

Depuis le début de l'exploitation de l'uranium en 1968, neuf présidents se sont succédés à la tête du Niger, il s'agit des présidents : Diori Hamani, le général Seyni Kountché, le général Ali Chaïbou, Mahamane Ousmane, le général Ibrahim Baré Mainassara, le commandant Daouda Malam Wanké, Tandja Mamadou, le général Salou Djibo, Issoufou Mahamadou. Quatre d'entre eux sont venus au pouvoir à la suite d'un coup d'état militaire, il s'agit de : Seyni Kountché, Ibrahim Baré Mainassara, Daouda Malam Wanké et Salou Djibo. Tous ces coups d'état militaire ont un lien avec l'exploitation de l'uranium au Niger.

La chute du régime de Diori Hamani : le Niger connaît une crise sociale particulièrement aigue. La pression fiscale se maintient sur les paysans malgré les campagnes céréalières déficitaires. Sur fond de scandale lié au détournement des aides destinées aux victimes de la famine, la corruption et le clientélisme de régime sont régulièrement dénoncés. La contestation sociale est particulièrement importante dans le secteur de l'éducation, et relancé en Janvier 1972 à l'occasion de



la visite du président Français George Pompidou, prit pour cible par les manifestants (jets de tomate). La répression féroce qui s'en suit achève de porter l'impopularité du régime à son comble, et de dissension se font jour jusqu'au sein du parti unique à l'approche de son congrès. Autant d'éléments qui permettent d'affirmer que l'armée n'a fait que cueillir un fruit mûr.

Au plan international, cette fois il faut mentionner plusieurs fictions importantes avec l'ancienne métropole (France) qui ont remis en cause l'image de l'allié fidèle de Diori Hamani et qui ont certainement précipité

sa chute.

Quand De Gaulle et Houphouët alimentent la cession biafraise au Nigéria entre 1967 et 1970 lorgnant sur les réserves pétrolière du Nigéria, Diori qui craint les représailles de son puissant voisin anglophones, est le seul chef d'Etat Africains francophones à prendre position en sa faveur et l'aide même à se ravitailler en arme, heurtant ainsi de front la stratégie et les intérêts français.

La décision du gouvernement nigériens de Diori Hamani de confier un monopole d'importation de certains produits de grandes consommation à une entreprise d'Etat nigérienne, empiétant ainsi sur les intérêts français avait également très mal vu. Diori avait enfin signé un accord de défense avec la Libye et demandé la révision des accords militaires le liant à la France peu de temps avant d'être renversé.

Faute d'avoir obtenu satisfaction à la création de la SOMAIR, Diori relance les négociations à l'arrivée de Pompidou au pouvoir, ce dernier affichant des positions plus conciliantes. La dis-



cussion piétine pourtant face à l'intransigence du CEA. Parallèlement le Niger prend contact avec le Gabon pour tenter de constituer une mini OPEP des pays producteurs de l'uranium, là encore en vain. Mais en 1973, la crise pétrolière et la décision française d'accélérer le lancement d'un programme nucléaire change la donne. A l'image d'autres dirigeants qui revalorisent leurs matières premières dans le sillage du pétrole, Diouri Hamani y voit l'occasion d'une évolution de rapport de force : l'uranium est indispensable au programme nucléaire français comme le reconnaissent les experts de CEA. George Pompidou déjà malade accepte le principe d'une revalorisation du prix du minerai, mais le CEA exige que le surcoût soit réglé par l'Etat. Le 23 Mars 1974 une conférence Franco-Nigéro-Gabonaise s'ouvre à Niamey. Comme il l'avait annoncé, le Niger exige que les négociations s'engagent d'une part sur les bases de l'apport énergétique du Niger et du Gabon à l'économie française et d'autre part sous l'angle d'une comparaison énergétique qui permettent d'aligner le prix de l'uranium sur celui du pétrole. Le Niger pouvant contribuer à l'exceptionnelle nucléariste de la France, raisonne Diouri Hamani, il serait que la France contribue de manière exceptionnelle au développement du Niger. Le ministre français de l'industrie Yves Guenat répond qu'il n'a pas mandat pour discuter sur ces bases et se contentant de proposer une revalorisation de l'aide française et un réexamen du prix qui tient des règles habituelles du marché. Les négociations sont suspendues. Diouri accepte la réouverture sur le strict plan commercial. Si l'on en croit son conseiller Jacques Bolin, il insistera auprès de Mesmaire alors premier ministre français pour que celles-ci reprennent avant le 17 Avril 1974 car il compte prononcer le 19 Avril 1974 à l'ONU



un discours sur les matières premières. Mesmaire a certainement compris le sens des paroles du président Diouri. Le retour d'Yves Guenat est prévu pour le 18 Avril 1974 mais le deuxième round n'aura pas lieu. Dans la nuit du 14 au 15 Avril 1974 Diouri Hamani est renversé par le général Seyni Kountché. De ce régime de Diouri Hamani on retiendra qu'il a négocié les premiers contrats et conventions pour l'exploitation industrielle d'une ressource naturelle (uranium) du Niger, c'est le début de l'aventure minière du pays.

Le 15 avril 1974, le général Seyni Kountché alors lieutenant colonel et chef d'état major de l'armée nigérienne

renverse le premier président du Niger depuis 15 ans. Le nouvel homme fort a tout pour plaire aux autorités françaises. Comme la majorité des membres du conseil militaire suprême (née du coup d'état), c'est un pur produit de l'armée coloniale française. Kountché est rentré à 13 ans à l'école militaire de Kati au Mali, puis à l'école d'enfants de troupe de Saint Louis au Sénégal alors dirigée par Maurice Robert, futur bras droit de Foccart dans les services secrets français. Après la guerre d'Indochine et l'Algérie, Kountché réintègre en 1961 l'armée nigérienne à sa création. Des sa prise de pouvoir, les négociations sur le prix de l'uranium reprennent.



Après avoir affirmé qu'il serait aussi intraitable que son prédécesseur Diori Hamani, Kountché revoit à la baisse les prétentions du Niger et se contente d'une hausse raisonnable conformément aux attentes de la France. Les attitudes des nouveaux maîtres du Niger (Kountché et ses amis) se caractérisent par une grande modération sur les prix de l'uranium et une grande disponibilité à l'égard des attentes françaises qu'ils ne cherchent jamais à contrarier et c'est sans doute une des raisons de la stabilité du régime Kountché, ce dernier ayant accompli honnêtement sa tâche de chef d'Etat estimait monsieur Faucard (agent des services secrets français). C'est seulement le régime de Kountché qui a exécuté 9 putschistes en 1976 après la tentative de coup d'état du commandant Moussa Bayeré et Sidi Mohamed. Après avoir éliminé ses complices et adversaires potentiels (commandant Sani Souma Sido), Kountché, qui cumule les postes de chefs de l'Etat, de ministre



ministère des mines et d'autres), la suppression de plusieurs subventions accordées aux travailleurs des mines par les sociétés SOMAIR et COMINAK, la nigerisation des postes de travail dans les sociétés minières, la création de l'Ecole de mines et de la géologie à Niamey, la création de l'école des mines de l'AIR à Agadez. A la mort de Kountché suite à une longue maladie, le général Ali Chaibou alors colonel et chef d'Etat major de l'armée le remplace sur décision du conseil militaire suprême (CMS). Le nouveau chef pour faire oublier son absence de légitimité électorale, joue d'abord la carte de ce qu'il appelle « la décrispation ». Il fait libérer des prisonniers politiques et dissout la police politique de son prédécesseur. Il appelle également les touaregs nigériens exilés en Libye à rentrer au pays. En revanche il refuse toujours l'instauration du multipartisme. Il y sera contraint pourtant par la mobilisation populaire. Après l'assassinat de trois militants syndicaux de l'USN de l'union des scolaires nigériens en février 1990, le pays entre en ébullition. C'est le début d'un bras de fer bientôt relayé par l'Union des Syndicats de Travailleurs du Niger (USTN) jusqu'à la partition d'une ligne « responsable vis-à-vis du pouvoir ».

Plusieurs grèves générales paralysent

le pays. Un comité de coordination d'élite démocratique (CCLD) est créé et impose la tenue d'une conférence nationale inspirée du président Béninois. La conférence nationale se déclare souveraine, fait le bilan du régime militaire et ses sponsors français malgré l'appel d'Ali Chaibou à ne pas « fouiller dans les poubelles de l'histoire »... pour des procès en série. Elle maintient toutefois prudemment Ali Chaibou au poste de président et lui adjoigne un premier ministre de transition Cheffou Amadou. Pendant cette période, on parlera très peu de l'uranium nigérien, le régime se contentant de l'héritage laissé par le général Kountché. Même la conférence nationale souveraine n'a pas statué sur l'exploitation de ce minerai d'uranium. La présidence du général Ali Chaibou aurait servi les sociétés minières SOMAIR et COMINAK de négocier avec les syndicats des mines et l'USTN des accords pour les départs volontaires de travailleurs avec une prime spéciale exonérée des impôts.

Des élections présidentielles et législatives libres sûres en Février et Mars 1993, une coalition de cette partie, l'alliance des forces du changement (AFC) les remporte face à l'ancien parti unique de Kountché le MNSD et porte Mahamane Ousmane de la convention démocratique et sociale (CDS) à la tête du pays, ce que les services français avaient prévu et souhaité si l'on en croit l'ancien directeur de DGSE, Mahamadou Issoufou du parti nationale pour la démocratie et le socialisme (PNDS) devient premier ministre.

Mais quelques mois plus tard, des dissensions politiques et les rivalités pour le partage du pouvoir font éclater la coalition. Après la dissolution de l'assemblée nationale, le PNDS et le MNSD constituent une nouvelle majorité contre le président Mahamane



de la défense et ministre de l'intérieur se maintient au pouvoir jusqu'à sa mort en 1987.

Ce régime de général Kountché sera marqué par la construction de la route de l'uranium ou route Tahoua - Arlit (1981-1982) longue de 650 km avec l'argent de l'uranium, la construction de plusieurs bâtiments ministériels à Niamey (immeuble ONAREM abritant actuellement le

Ousmane avec Hama Amadou comme premier ministre et Issoufou Mahamadou comme président de l'assemblée nationale. Cette situation de cohabitation imprévue conduit chacun à dépasser ses prérogatives et l'épreuve de force mène à la paralysie des institutions de la république. Sans laisser à cette jeune démocratie le soin d'expérimenter des solutions à cette situation de crise politique, les militaires saisissent l'occasion de prendre leur revanche sur le mouvement initié par la conférence nationale. La France ne pouvait probablement pas continuer à regarder ses intérêts notamment l'uranium menacé par bataille infantile.

La pouvoir de Mahamane Ousmane s'est embourbé dans la crise politique et n'a pas un seul instant pris en compte l'exploitation de l'uranium au Niger et l'histoire ne retiendra pas grand-chose de cette courte période.

Le général Ibrahim Baré Mainassara alors colonel et chef d'Etat major prend le pouvoir le 27 janvier 1996 à la tête d'un conseil de salut national « pour mettre fin à la guérilla politique entre Mahamane Ousmane président de la république, Hama Amadou premier ministre et Mahamadou Issoufou président de l'assemblée nationale. Les putschistes promettent de restaurer les institutions démocratiques une fois l'ordre rétabli. Comme par hasard, le général Ibrahim Baré Mainassara bénéficie d'une très bonne cote de popularité du côté de la France.

Protégé de Focard, affilié à la Grande Loge nationale française (GLNF), il a commandé la garde présidentielle sous l'ex-dictateur militaire. Il était en contact étroit avec l'Etat major français. Ancien attaché militaire à Paris, il venait d'y achever un stage au collège interarmées de défense, la voie royale de certains militaires putschistes africains qui y ont été formés avant de prendre le pouvoir dans leur pays. Au hasard peut être, le patron



de la DGSE, Jacques Dewatre, se trouvait à Niamey cinq jours avant le coup d'Etat. Si le Quai d'Orsay, qui soutenait jusqu'à là le président Mahamane Ousmane, et le Monsieur Afrique officiel de l'Elysée, Michel Dupuch, plaident pour certaines réserves à l'égard des putschistes, ceux-ci reçoivent la bénédiction de Fernand Wibaux, adjoint de Focard et Monsieur Afrique officieux de l'Elysée. Wibaux supportait pourtant le premier ministre Hama Amadou qui avait commis l'imprudence d'approcher une compagnie Américaine d'exploitation des ressources naturelles.

Si la restauration de la dictature militaire est jugée utile à la protection des intérêts français, on estime néanmoins à Paris, et chez les bailleurs de fonds internationaux, qu'un effort d'habillage électoral s'impose. Les conseillers français pressent le général Baré d'organiser un scrutin. En contre partie, la coopération française sera rétablie moins de cinq semaines après avoir été suspendue pour soutenir le calendrier de retour à un ordre constitutionnel nouveau. Le général s'exécute donc dans la foulée annonce sa candidature à la présidentielle, malgré les promesses initiales de n'en rien

faire. Les sondages ne sont toutefois pas favorables au candidat Baré, mais ce dernier est optimiste. La France ne ménage plus son soutien : elle débloque 700 millions de FCFA pour l'organisation du scrutin, expédie un conseiller spécial à la présidence et affecte deux experts français à la réactualisation du fichier électoral. Quatre heures avant la clôture du scrutin, les putschistes ordonnent la dissolution de la CENI. Les militaires confisquent les urnes et les procès verbaux pour une fin de dépouillement à huis clos. Le général Baré est proclamé vainqueur au premier tour avec 52,3 % des voix. Ce nouveau coup d'Etat est unanimement condamné à l'échelle internationale et mêmes les dictatures alliées de la France à l'exception de Blaise Compaoré, s'abstiennent de se montrer à la cérémonie d'investiture du général Baré. Le président Jacques Chirac et son ministre Godfrain « quand un putschiste se plie au verdict des urnes, il fait preuve d'une grande force de caractère » et félicitent leur poulain.

Musclés les partis politiques nigériens boycottent les élections législatives qui suivent, mais la France toujours soucieuse de redorer l'image du ré-

gime, parraine un accord politique en vue de favoriser la normalisation de la situation à l'occasion des élections locales de février 1999.

Si la relation avec la France est au beau fixe, au Niger, le niveau de tension du climat politique et social dépasse de loin celui qui a prévalu vers la fin de la cohabitation et qui avait servi de prétexte à la prise de pouvoir de Baré.

Le président Baré est à son tour victime de coup d'Etat mené par le chef de la garde présidentielle, le commandant Daouda Malam Wanké, le 9 avril 1999, il est abattu sur le tarmac de l'aéroport de Niamey, sans que l'on sache si cette mort a été préméditée ou si c'était dans le feu de l'action.

Les autorités françaises condamnent immédiatement et avec fermeté ce qu'elles considèrent comme un recul pour la démocratie au Niger, et suspendent leur coopération, révélant que, pour une fois, les putschistes ont agi sans l'aval de l'ex puissance coloniale.

Du régime du général Baré on retiendra la mise en place : de l'IUTS (impôt unique sur le traitement et salaire) qui a été préparé par la coalition Hama Amadou –Issoufou Mahamadou en cohabitation avec le Président Mahamane Ousmane, de l'exonération d'impôts de certaines primes des travailleurs des mines.

Daouda Malam Wanké devient chef de l'Etat et promet à son tour qu'il ne sera pas candidat au pouvoir mais, à la différence de son prédécesseur, il tiendra parole. Six mois plus tard, les élections présidentielles, législatives se déroulent de manière incontestable. Le 24 novembre 1999, Mamadou Tandja est élu président de la république au deuxième tour par 59,9 % des suffrages exprimés. Le régime de Daouda Malam Wanké aura brillé par son manque d'ambition ou de programme pour l'exploitation des ressources na-

tuelles sauf quand il s'agit de prendre des avances sur des impôts avec les sociétés minières. L'histoire ne retiendra rien de ce régime sur cette question minière.

En ce début du 21ème siècle, l'évolution politique du Niger reste étroite-ment liée à la question de l'uranium. Profitant d'un nouveau boom du minerai sur le marché mondial, le président Tandja, trente ans après la tentative avortée du présidente Diouri Hamani, va à son tour essayer de forcer la main aux autorités françaises et AREVA pour revaloriser le prix de l'uranium nigérien.

Le président Tandja entend faire du Niger le premier fournisseur mondial d'uranium. A cette fin, il commence à distribuer des permis d'exploration à un rythme et dans des conditions qui donnent rapidement le vertige aux ONG soucieuses de la transparence. Entre 2006 et 2009, on ne dénombre pas moins de 139 permis miniers distribués par le biais d'un groupe opaque d'affairistes composés notamment de deux des ses fils. Des entreprises chinoises, canadiennes etc. lui font les yeux doux et se voient confier des permis de recherche sur une superficie qui atteint 7% du territoire.

Hasard du calendrier ou pied de nez à l'ancienne puissance coloniale, c'est le 14 juillet 2006 que l'ambassadeur de Chine à Niamey signe avec les dirigeants nigériens l'entrée de la CNUC (China Nuclear Uranium Corporation) dans le permis de Tiguida N'Tessoumt (13 000 tonnes de réserves d'uranium) et de Madawela (6 000 tonnes d'uranium) dans la région d'Arlit, non loin de la SOMAIR.

« L'arrivée de nouveaux acteurs au Niger ne nous gêne pas..... pour des permis pas particulièrement intéressants.. » affirme t on chez AREVA. AREVA a beau s'en défendre, elle ne voit pas d'un bon œil cette diversification des partenaires nigériens, mais



elle doit composer, car la Chine n'est pas qu'un concurrent : c'est aussi un client potentiel, un gros client, voire même un client vital pour le devenir de la filière nucléaire française.

Si Paris ne veut pas l'air de s'opposer frontalement à la présence des entreprises chinoises au Niger, Areva n'entend pas pour autant leur faciliter la tâche. AREVA conserve par exemple jalousement les données géologiques du permis de Madawela que le ministre nigérien des mines s'était engagé à remettre aux chinois. Ce qui inquiète les français, c'est moins la valeur des permis qui leur ont échappé que le changement de rapport de forces que cette situation instaure et dont le président Tandja semble bien décidé à profiter. Ainsi la demande de nouveaux permis formulés par AREVA restent-elles pour l'instant lettre morte. Mais pour AREVA, le temps presse, elle aussi a tiré les conséquences de la nouvelle conjoncture internationale et a décidé se s'engager dans la politique de diversification et d'amplification de sa production minière au Niger., il s'agit de doubler l'exploitation grâce au gisement d'Imouraren.

Tandja ne se contente pas de négocier sur les prix de l'uranium : il souhaite également que le Niger puisse disposer librement de sa propre part d'uranium, droit auquel le pays avait renoncé au profit de la COGEMA

dans les années 1980. Tandja veut pouvoir la vendre au plus offrant. Les demandes de Tandja se font d'autant plus pressantes que le régime doit bientôt faire face à une nouvelle menace : le 8 février 2007, la garnison militaire d'Iferouane est prise d'assaut par un mouvement militaire alors inconnu ; le Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ). Les revendications du MNJ sont essentiellement socio-économiques et intègrent également un argumentaire environnemental. Tandja refuse toute négociation avec ceux qu'il qualifie de « bandits » ou de trafiquants de drogue.

Pour faire face au réchauffement du climat nigérien, AREVA décide de faire appel à deux personnalités qui ont pris part à la politique secrète de la France en Afrique, le diplomate Dominique Pin et le colonel Denamur.

A quelques semaines d'intervalles, tous les deux verront leur mission brutalement interrompue par le président Tandja, dans des circonstances qui restent assez troubles « AREVA aurait secrètement établi des contacts avec les rebelles, avec la bénédiction de Paris ».

Le 2 juillet 2007, un capitaine nigérien, Mohamed Ajidar qui avait intégré l'armée après les accords de paix de 1995, est passé à la rébellion avec ses armes, ses hommes, mais aussi un petit pactole fourni par la firme française... AREVA est passée outre le veto du Préfet d'Arlit et n'a pas averti l'état major des armées à Niamey. Denamur et Pin sont accusés d'avoir comploté avec la rébellion. Certains milieux nigériens et diplomatiques estiment qu'il s'agit d'une manipulation de l'armée nigérienne pour avoir la confiance de Tandja et cacher les difficultés sur le terrain militaire.

Dans le même temps, AREVA recrute discrètement « à l'insu du président Tandja », Laouel Kader, secrétaire général du gouvernement nigérien de 1999 à 2007, pour en faire un conseiller Afrique du pôle minier du groupe, puis



conseiller d'Anne Lauvergeon pour le Niger. « Ils nous ont piqué notre mémoire, l'homme qui savait tout » explique un proche du Président Tandja. Dans la presse française aussi on accuse le régime de Tandja d'avoir monté en épingle ces événements dans le seul but de faire pression sur AREVA.

AREVA fini par se plier : la visite de Bokel s'accompagne de la signature d'un accord prévoyant une revalorisation du prix de l'uranium.

L'accord est finalement signé le 13 janvier 2008, à Niamey et non à Paris, par Mamadou Tandja et Anne Lauvergeon. Il entérine formellement la hausse du prix de l'uranium nigérien et donne l'agrément à AREVA pour l'exploitation d'Imouraren. Le groupe français annonce un investissement d'un milliard d'euros, pour le plus grand projet industrie minier jamais envisagé au Niger, le plaçant au deuxième rang mondial avec une production de 5000 tonnes d'uranium.

A l'occasion de la cérémonie d'Imouraren, une nouvelle mise en scène simulait la spontanéité d'un soutien populaire, réclame le maintien du président Tandja au pouvoir, c'est le lancement du « Tazartché ». Le 25 mai 2009, le Président est désavoué par la cour constitutionnelle. En réponse Tandja dissout l'assemblée nationale pour qu'aucun parlementaire ne puisse le mettre en accusation pour trahison devant la haute cour de justice. Au lendemain du referendum du 4 août 2009, le tazartché est officiellement approuvé

à 92,5% par 68,3% des électeurs. Les opposants à la dictature ne dénoncent pas que les compromissions diplomatiques, mais aussi les soutiens financiers du régime, AREVA le sais et les chinois aussi. Le boycott des élections législatives est fortement suivi le 20 octobre 2009.

Le 18 février 2010, trois mois après l'installation du nouveau parlement, Mamadou Tandja est victime d'un coup d'Etat militaire qu'il redoutait depuis plusieurs mois. Ainsi donc certains soupçonnent les français d'avoir organisé ce coup d'Etat pour se débarrasser de Tandja qui devient de plus en plus difficile et encombrant dans le cadre de l'exploitation de l'uranium nigérien, le Tazartché n'est qu'un alibi fabriqué auquel les nigériens ont cru tout simplement. Trois années de plus pour Tandja ce n'est pas moins démocratique que certains présidents africains soutenus par la France et qui sont au pouvoir depuis plus de trente ans déjà.

Le chef d'escadron Salou Djibo est placé à la tête du pays par les putschistes qui se rassemblent au sein du conseil suprême pour la restauration de la démocratie (CSRD).

Etrangement, au lendemain du coup d'Etat et avant toute déclaration nigérienne, c'est Alain Johander, secrétaire d'Etat français à la coopération, qui annonce qu'il n'y a aucune raison de craindre que le partenariat à long terme qu'AREVA a construit avec le Niger et les populations locales soit perturbé. Deux jours plus tard, alors que la so-

ciété civile nigérienne presse la junte de lancer une révision rationnelle et globale de certains accords signés par l'ancien régime, ANNE Lauvergeon annonce le déplacement à Niamey début mars en compagnie du ministre français de l'industrie Christian Estrosi. A la demande de l'Elysée, le voyage sera finalement annulé aussi rapidement qu'il avait été annoncé. Le 26 février 2010 en revanche AREVA annonce le report de trois ans de la mise en exploitation du site d'Imouraren. Le 17 mars 2010, un conseiller du nouveau ministre des mines, déclare imprudemment à une agence de presse que les autorités militaires ont décidé d'auditer tous les contrats d'uranium et d'or y compris ceux d'AREVA. Le lendemain de l'audit par AREVA, rétropédalage en urgence d'ABDOUL Karim Goukoye, le porte parole des militaires : « personne n'en a officiellement parlé, ce n'est pas à l'ordre du jour, on a rien dit là-dessus » AREVA aurait accepté d'augmenter de 50% les versements prévus au gouvernement. La chute du régime de Tandja, qui avait tenu tête à AREVA et au gouvernement français et qui même après l'inaugura-

tion d'Imouraren, avait continué à flirter ouvertement avec la Chine, n'est finalement pas une si mauvaise affaire pour AREVA. Compte tenu de notre longue tradition d'ingérence dans la vie politique nigérienne, on peut évidemment s'interroger sur le lien que les putschistes nigériens ont entretenu avec les services secrets français. On peut mettre au crédit de la junte militaire dirigée par Salou Djibo fraîchement nommé général cinq étoiles, d'avoir tenu ses promesses en matière de retour à la démocratie. En mars 2011, conformément aux promesses initiales des militaires, les élections présidentielles se déroulent de manière globalement satisfaisante. Au second tour, Issoufou Mahamadou (PNDS) est élu avec 58 % des voix contre Seyni Oumarou (MNSD°), l'ex-premier ministre de Tandja et président de l'assemblée nationale pendant le tazartché. Cent jours après son investiture, Issoufou jugeait lui aussi trop bas le prix de vente de l'uranium nigériens à la France. En 2014, après des longues négociations avec la partie Française (AREVA), un accord stratégique est signé pour ce qui concerne les conven-

tions minières de la SOMAIR et la COMINAK, et il prévoit entre autre la prise en compte de la loi minière de 2006, le financement de la route de l'uranium (RTA) longue de 650 km à hauteur de 60 milliards de FCFA, une close sur les prix de l'uranium à un prix moyen. Néanmoins le projet de la mine d'Imouraren est suspendu voir totalement arrêté jusqu'à nouvel ordre à cause de la chute des prix de l'uranium, on parle de son démarrage dans les années 2020 probablement. Cette période de Issoufou se caractérise par des difficultés économiques pour les filiales d'AREVA au Niger : baisse des prix de l'uranium, baisse de la production d'uranium (de 4000 TU à 3000 TU), licenciement économique des travailleurs.

L'avenir dira si le Président Issoufou qui est à son deuxième et dernier mandat va inaugurer une nouvelle ère dans les rapports de son pays avec l'ancienne puissance coloniale. Fouillons dans l'histoire pour le savoir.

MAÏ MAGANA

Bulletin d'informations de l'Ong Aghirin'man
CEL : 96872498 - 94161026

FONDATEUR :

Almostapha Alhacen

DIRECTEUR DE PUBLICATION

D. M. Ibrahim

COMITÉ DE RÉDACTION

Almostapha Alhacen

Rhamar Ilatoufegh

Ounfana Boubacar

Maidawa Boubacar

Coulibaly Salifou

Tcherno Abarchi

Silimane Almostapha

EDITION

Sous les presses de la NIN

BP 61- Niamey

TIRAGE

1000 exemplaires

MAI-MAGANA
INDUSTRIES EXTRACTIVES
URANIUM, BONHEUR DE MAINTENIR SES PREPERS?
Niger

INTERVIEW
« LA TAXE PROFESSIONNELLE QUI EST RETROCEDÉE PAR L'ETAT AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES N'EST PAS VERSÉE PAR LA SONICHAR... » AFFIRME ISSOUFOU AG MAHA, MAIRE DE TCHIROZÉRINE

Un journaliste d'investigation d'origine au Niger via AREVA
FOUILLER DANS L'HISTOIRE POUR PRÉPARER L'AVENIR

Alhacen Almostapha, de l'ONG Aghirman, **honoré**

CONSTRUCTION D'UN HÔPITAL DE RÉFÉRENCE À ARLIT
PLUS DE TROIS MILLIARDS DE FCFA PAR LA FENÊTRE ?

N°92 - Juin 2018

MAI-MAGANA
INDUSTRIES EXTRACTIVES
URANIUM, BONHEUR DE MAINTENIR SES PREPERS?
Niger

M. NAFANA, PRÉFET D'ARLIT À PROPOS DES LICENCIEMENTS OPÉRÉS PAR LES FILIALES D'AREVA

« JE VIS CETTE SITUATION AVEC AMERTUME PARCE QUE JE SAIS CE QU'ON RESSENT QUAND ON PERD SON

N°95 - Juin 2018

MAI-MAGANA
INDUSTRIES EXTRACTIVES
URANIUM, BONHEUR DE MAINTENIR SES PREPERS?
Niger

« LE CONSEIL RÉGIONAL A PORTÉ UN PROJET DE CRÉATION DE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE HYBRIDE DE 19 MW QUI VA RÉPONDRE AU PROBLÈME D'ÉNERGIE DANS NOTRE RÉGION », DIT SIDI SIDI, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'AGADEZ

LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES À ARLIT : GRANDS LES AREVA JUSTIFIE, LES AUTORITÉS LOCALES DÉPLORENT, LES SYNDICATS SIGNENT, LE POUVOIR CENTRAL SE TAIT...

NIGER : OU EST PASSÉ L'ARGENT DE L'URANIUMGATE ?

N°94 - Mars 2018

MAI-MAGANA
INDUSTRIES EXTRACTIVES
URANIUM, BONHEUR DE MAINTENIR SES PREPERS?
Niger

« LE CONSEIL RÉGIONAL A PORTÉ UN PROJET DE CRÉATION DE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE HYBRIDE DE 19 MW QUI VA RÉPONDRE AU PROBLÈME D'ÉNERGIE DANS NOTRE RÉGION », DIT SIDI SIDI, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'AGADEZ

LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES À ARLIT : GRANDS LES AREVA JUSTIFIE, LES AUTORITÉS LOCALES DÉPLORENT, LES SYNDICATS SIGNENT, LE POUVOIR CENTRAL SE TAIT...

NIGER : OU EST PASSÉ L'ARGENT DE L'URANIUMGATE ?

N°94 - Mars 2018

MAI-MAGANA
INDUSTRIES EXTRACTIVES
URANIUM, BONHEUR DE MAINTENIR SES PREPERS?
Niger

« LE CONSEIL RÉGIONAL A PORTÉ UN PROJET DE CRÉATION DE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE HYBRIDE DE 19 MW QUI VA RÉPONDRE AU PROBLÈME D'ÉNERGIE DANS NOTRE RÉGION », DIT SIDI SIDI, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'AGADEZ

LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES À ARLIT : GRANDS LES AREVA JUSTIFIE, LES AUTORITÉS LOCALES DÉPLORENT, LES SYNDICATS SIGNENT, LE POUVOIR CENTRAL SE TAIT...

NIGER : OU EST PASSÉ L'ARGENT DE L'URANIUMGATE ?

N°94 - Mars 2018

SIXIÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE SÉCURITÉ À LA SOMAIR FILIALE D'ORANO (EX AREVA) AU NIGER SOUS LE THÈME : « LA SÉCURITÉ C'EST MA RESPONSABILITÉ! JE M'ENGAGE À REMONTER TOUTE SITUATION À RISQUE OU TOUT ÉVÈNEMENT À HAUT POTENTIEL DE GRAVITÉ (HIPO)»

La SOMAIR, filiale d'ORANO (ex AREVA) est une société de droit nigérien qui exploite l'uranium à Arlit dans la région d'Agadez depuis 1968. L'Etat du Niger à travers la SOPAMIN (société du patrimoine des mines du Niger) détient environ 33% des actions, la majorité des actions étant détenue par ORANO. Elle produit actuellement environ 1750 tonnes d'uranium par an et a un chiffre d'affaire d'environ 70 milliards de FCFA par an, environ 1200 agents directs et sous-traitants tous nigériens travaillent dans cette société. Le 29 juin 2018, s'est tenu en zone industrielle, la sixième édition de la journée sécurité de la SOMAIR filiale d'ORANO (ex AREVA) au Niger sous le thème « La sécurité c'est ma responsabilité! Je m'engage à remonter toute situation à risque ou tout événement à haut potentiel de gravité (HIPO) ». Outre les travailleurs de cette société, ont été conviés à cette cérémonie les autorités administratives locales, les élus locaux, les chefs traditionnelles, les chefs des services techniques de l'administration, les forces de défense et de sécurité, la société civile d'Arlit. On note aussi la présence d'un représentant de l'autre filiale



d'ORANO, la COMINAK qui mène aussi ces activités d'exploitation d'uranium à Arlit.

La cérémonie est patronnée par le Directeur Général de la SOMAIR Monsieur ISSA Abdoulaye venu spécialement de Niamey et le Directeur des exploitations à Arlit Monsieur ILLOU GARBA Abdoul Nassirou.

Dans leurs messages introductifs, les 2 Directeurs ont réaffirmé les objectifs de la société en matière de sécurité à savoir : « que tous ceux qui travaillent dans l'entreprise retrouvent leurs familles sains et saufs après chaque journée de travail ; que chaque incident ou accident soit pour les acteurs de l'entreprise une occasion pour réfléchir et améliorer la sécurité des travailleurs et des installations.

Les deux directeurs ont indiqué

que malgré la situation difficile dans laquelle évolue la société en ce moment, les résultats sécurité sont très encourageants car nous sommes disant-ils à ce jour à 267 jours successifs sans enregistrer un accident de travail avec arrêt sur le site. Les Directeurs se sont réjouis que la SOMAIR soit la première entreprise au Niger et en Afrique à être certifiée ISO 45001 (santé et sécurité au travail) en juin dernier. Ils ont félicité les travailleurs pour ce résultat qui honore l'entreprise. Ensuite M. BOUBACAR MODIBO Ibrahim, chef DQSER (Département Qualité Sécurité Environnement et Radioprotection) avait présenté à l'assistance les objectifs et les résultats sécurité, environnement et radioprotection, enregistrés par l'entreprise cette année. Il a insisté sur l'importance de la remontée des situations à risque et la déclaration des événements à haut potentiel de gravité (HIPOs) en matière de prévention des accidents au poste de travail.

Le médecin du travail de la SOMAIR, Dr. SANON Cyrille lui a étalé les missions de la médecine du travail et la contribution de la surveillance de la santé des travail





leurs SOMAÏR à la prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.

A la suite de ces 2 présentations, les différents groupes de travail constitués ont restitué au cours de la cérémonie, les conclusions et les recommandations issues des travaux des 6 ateliers animés dans la matinée sur des thématiques d'enjeux majeurs en lien avec la santé et la sécurité au travail. Ainsi :

Les agents du secteur MINE qui ont travaillé sur le thème : « Leadership et Exemplarité en matière de management sécurité à la MINE. Quelles actions pour une meilleure implication des managers ». Les recommandations formulées par ce groupe concernent les 5 points suivants :

- Renforcer l'assistance technique des managers aux sous-traitants
- Encourager les opérateurs

- Les managers doivent améliorer leur méthode d'approche

- Mettre en place une organisation qui tienne compte des réalités socio-culturelles

- Avoir un retour des plans d'action.

Les échanges du groupe de DTM (département traitement du minerai) ont porté sur le thème : « Evolution de nos standards pour mieux les adapter aux chantiers de maintenance Usine/LIXI (Balisage, communication, MVP, replis des chantiers et la gestion des déchets). Ils ont retenu 4 points principaux :

- Balisage des lieux d'intervention
- Communication à renforcer
- Une bonne Gestion des déchets
- Amélioration de la gestion

des équipements de protection collective

Le groupe rôle et mission de l'encadrement de proximité a débattu du sujet : Rôle et missions de l'encadrement de proximité dans le management de la sécurité et la prévention des Accident de Travail. Les principaux points retenus sont :

- L'exemplarité
- La prévention et remonter des anomalies
- La communication
- Cadre organisationnel du travail
- Contrôle et évaluation

Le groupe services supports lui a traité du thème : « Les freins à la remonté des situations à risque pour le personnel ». Ils recommandé 4 points :

- Réalités sociaux culturelles (peur de sanction, faire du mal, pression sociale, les représailles, sources de conflits).





- Adapter les formations aux réalités terrain

- Lenteur, manque de rigueur, indifférence de managers et discrimination professionnelle.

- Remonter des informations et le manque de confidentialité.

Les équipes de l'hôpital ont réfléchi sur le thème : « lavage des mains en milieu professionnel » : ils ont développé le thème en 6 points :

- Contact avec les mains
- Importance de lavage des

mains

- Quand se laver les mains

- De quoi avons-nous besoin pour se laver les mains

- Comment se laver les mains

- Recommandation de lavage systématique des mains à la descente de chaque poste.

Après les restitutions des ateliers, la parole fut donnée aux participants et c'est ainsi que le maire de la commune urbaine a félicité les travailleurs et les responsables de l'entreprise pour le travail abattu pour assurer la sécurité au travail

et les a encouragé à poursuivre leurs efforts d'amélioration continue. Quant aux responsables de la sous-traitance ils souhaitent que leurs agents bénéficient des mêmes primes et traitement que les agents de la société.

Enfin, le Directeur Général de la SOMAIR a remis des témoignages de satisfaction à trois agents admis à faire valoir leur droit à la préretraite cette année, après quarante années de travail à SOMAIR.





COMMUNIQUE DE PRESSE DU ROTAB

Le réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire Rotab Publiez Ce Que Vous Payez Niger a appris avec indignation les conclusions du conseil des ministres du vendredi 22 juin 2018 au titre du Ministère des mines, point 7.3 relatif à « un projet de portant modification de l'ordonnance n°93-16 du 02 mars 1993 portant loi minière. Le présent projet de loi a pour objectif de consacrer l'exonération à la base de la TVA pour les produits miniers destinés à l'exportation par la modification de l'article 93 (nouveau) de l'ordonnance n°93-16 du 02 mars 1993, portant loi minière. » Par cet acte le gouvernement de la république du Niger vient d'accorder une fois de plus des cadeaux fiscaux, aux compagnies minières dont la plus importante est Areva devenu ORANO aujourd'hui, comme pour récompenser le soutien et la complaisance de Paris face à la mal gouvernance, la corruption et les dénis de droits qui sévit au Niger et face aux dérives autoritaire du pouvoir de Niamey. Si non comment comprendre l'attitude d'un gouvernement qui, au moment où il demande aux citoyens déjà meurtri par plusieurs fléaux (crise alimentaire, manque d'eau potable, manque d'énergie, soins de santé de base...etc.) de consentir d'énormes sacrifices fis-

caux à travers la loi des finances 2018, mais s'évertue à accorder des exonérations fiscales aux plus nantis comme les multinationales du secteur minier?

Le ROTAB-Niger informe l'opinion publique nationale et internationale, qu'au terme d'une étude qu'il a commandité en 2017 intitulée « ETUDE SUR LES EXONERATIONS FISCALES ACCORDEES AUX COMPAGNIES DU SECTEUR EXTRACTIF AU NIGER ». Cette étude disponible en ligne au www.rotab-niger.net.

De 2013 à 2016, ce sont plus de 215 milliards qui ont déjà échappé au budget de l'Etat, du fait des exonérations fiscales du secteur extractif.

Les exonérations constituent donc une grave entorse à la mise en œuvre des actions de développement.

Le Rotab Niger rappelle qu'au Niger la Loi n° 2006 – 26 du 09 août 2006, portant modification de l'Ordonnance n° 93 -16 du 2 mars 1993, portant loi minière complétée par l'Ordonnance n° 99 –48 du 5 novembre 1999, est la loi qui devrait être appliquée aux entreprises du secteur minier car garantissant et protégeant plus les intérêts du Niger, mais AREVA devenu ORANO, fort du soutien de ses amis au pouvoir fait du dilatoire au peuple nigérien dans son applica-

tion et qui retarde les retombés financier au trésor public depuis les dernières négociations en 2014 .

Le ROTAB Niger condamne avec la dernière énergie cette attitude du gouvernement de la 7eme république qui consiste à chaque fois de défendre et privilégier les intérêts des entreprises étrangères, au détriment de l'intérêt suprême de la nation nigérienne.

Hier c'étaient les entreprises de la téléphonie mobile qui ont été exonérées par le truchement de la loi des finances 2018 anti sociale et scélérate ; aujourd'hui c'est les compagnies minières qui se font exonérées de la TVA à travers ce projet de loi.

Nous appelons l'ensemble des citoyens à une mobilisation sans précédente pour arrêter le bradage des intérêts du peuple nigérien au profit d'intérêt de groupe privé.

**VIVE Le Niger
Vive la société civile nigérienne.**

**Fait à Niamey le 26 juin 2018.
La coordonnatrice exécutive :
Madame Ousmane Naomi
Stansly Binta Communiqué
ROTAB**